

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 DLH 145 Subventions (60.000 euros) et convention bi annuelle à la Fondation Abbé Pierre pour le développement d'actions en matière de lutte contre l'habitat indigne.

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le budget de la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2018 par lequel Mme la Maire, sollicite l'autorisation d'attribuer, au titre de l'exercice 2017 et de l'année 2018, une subvention à la Fondation Abbé Pierre pour le développement d'action en matière de lutte contre l'habitat indigne et à signer la convention annuelle sur projet présenté par l'association ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées une convention bi annuelle, dont le texte est joint prévoyant l'attribution d'une subvention.

Article 2 : Il est attribué à la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, dont le siège est situé 3-5, rue de Romainville dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, une subvention de fonctionnement d'un montant de soixante mille euros (60.000 €) aux titres des années 2017 et 2018 (Simpa demandeur n°153 881).

Article 3 : La dépense sera imputée au chapitre 65, nature 65731, fonction V 70 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2018.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO